

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite\\_018 | Polizeiwissenschaft. Économie. Substances. Population.CollectionBoite\\_018-2-chem | Police. Principes généraux. Item\[Objets de la police - suite\]](#)

## [Objets de la police - suite]

**Auteur : Foucault, Michel**

### Présentation de la fiche

Coteb018\_f0098

SourceBoite\_018-2-chem | Police. Principes généraux.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

---

45-58

armes à feu, boîtes, pétards, fusées et autres artifices, de tirer de l'arc, de jouer au mail<sup>1</sup>, aux quilles et à tous autres jeux qui peuvent causer des accidents, et même incommoder les passants, exciter des querelles et des voies de fait; de rien mettre sur les fenêtres ou en saillie et élévation sur le devant des maisons qui puisse tomber; aux voituriers de faire trotter ou courir leurs chevaux dans les rues où ils doivent les conduire à pied; aux maçons, couvreurs et charpentiers de faire aucune démolition sans prendre des précautions suffisantes pour que personne ne soit exposé à être blessé par la chute de ces démolitions. Il est pareillement défendu de laisser vaguer dans les rues des animaux dangereux; aux gens à marteau de travailler la nuit, et à toutes autres personnes de troubler le sommeil des citoyens de quelque manière que ce soit.

Les particuliers sont obligés de veiller à la sûreté de leurs maisons pendant la nuit, en les tenant exactement fermées aux heures prescrites, afin que les gens malintentionnés qui sont poursuivis pour [les] délits qu'ils viennent de commettre ne puissent pas s'y introduire et s'y cacher.

Il est très-sévèrement défendu d'exciter des rumeurs publiques tendantes à former des émotions populaires, de porter sur soi dans les villes des pistolets, bayonnettes, bâtons armés et autres armes dangereuses; de fabriquer et de vendre des armes prohibées; et par rapport à celles qui sont permises, il est enjoint à ceux qui les fabriquent de se conformer aux mesures et dimensions qui leur sont prescrites par les ordonnances et réglemens de police.

Il est défendu pareillement aux soldats de rôder la nuit après la retraite battue.

Les moyens qui sont employés à Paris pour prévenir les vols et autres crimes fourniront un article séparé dans la seconde partie de ce mémoire où l'on trouvera d'autres détails propres à faire connaître plus particulièrement les dispositions des réglemens à ce sujet.

§ 8. — *Sciences et arts libéraux.*

Cet article concerne les devoirs des personnes qui exercent des

1. Le jeu de mail, qui consiste à chasser une boule devant soi à l'aide d'un maillet, est encore très-commun dans le Midi. On le joue sur les routes, et les joueurs font parfois plusieurs kilomètres.

BnF  
MSS

